



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2011

Correction de l'épreuve EP1 « Techniques esthétiques »

CAP Esthétique - Session 2011

Durée : 30 minutes maximum

Coefficient : Non spécifié

Correction exercice par exercice

Fiche diagnostic / conseils

Cette partie évalue la capacité à recueillir et analyser les informations pertinentes sur le client.

- **Objectif :** Recueillir des informations et sélectionner celles qui sont pertinentes pour le modèle.
- **Barème :** / 20
- **Critères d'évaluation :**
 - Repérage pertinent des caractéristiques du modèle
 - Conseils adaptés au modèle
 - Fiche complétée sans oubli et exploitable

Gestion du poste de travail

Cette composante évalue l'organisation et le respect des normes d'hygiène lors de l'exécution des soins.

- **Objectif :** S'assurer de l'organisation et de l'hygiène au poste de travail.
- **Barème :** / 20
- **Critères d'évaluation :**
 - Respect des règles d'hygiène professionnelle
 - Présentations personnelles soignées
 - Propreté et désinfection des matériels
 - Organisation rationnelle du poste de travail
 - Choix adaptés des produits et matériels
 - Ergonomie correcte
 - Confort du modèle respecté
 - Respect des règles de sécurité
 - Respect des règles d'économie

Évaluation des soins esthétiques

- **Démaquillage** - / 5
- **Soins esthétiques** - / 50
 - Utilisation rationnelle des produits - / 8
 - Utilisation rationnelle des instruments - / 2
 - Utilisation rationnelle des appareils - / 8
 - Habilité du geste - / 3
 - Durée d'exécution adaptée au soin - / 3

- Enchaînement logique des opérations - / 2
- **Techniques de modelage** - / 19

Technique d'épilation

- **Épilation des sourcils** - / 6
 - Résultat esthétique - / 4
 - Habilité du geste - / 2
- **Épilation d'une zone du corps** - / 22

Techniques de manucure ou de beauté des pieds

- **Démaquillage** - / 3
- **Soins esthétiques mains ou beauté des pieds** - / 8

Techniques de Maquillage

- **Maquillage du visage ou des ongles** - / 17

Pénalités

- Absence d'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV - 0

| Total

Note sur 140 : / 140

Note obtenue sur 20 : Arrondie au demi-point supérieur

| Méthodologie et conseils

- Préparez votre espace de travail avant le début de l'épreuve pour éviter les pertes de temps.
- Assurez-vous de respecter scrupuleusement les règles d'hygiène et de sécurité, cela peut influencer fortement votre note.
- Pratiquez vos gestes techniques en amont pour gagner en rapidité et en habileté durant l'épreuve.
- Renseignez-vous sur les préférences et caractéristiques de votre modèle pour fournir des conseils pertinents.
- Ne négligez pas l'importance de la présentation personnelle et du respect du confort du modèle.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.